
SECRÉTAIRE DE CAMP

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Le titulaire du poste de secrétaire relève du Directeur des opérations

NOMBRE DE TITULAIRE : 1

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Assurer un lien entre la clientèle (parents) et l'équipe administrative (direction et équipe de coordination).
- Gérer l'ensemble des données concernant les campeurs.
- Assurer les communications entre les moniteurs et l'équipe de coordination.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Sens des responsabilités;
- Attitude professionnelle;
- Aptitudes informatiques;
- Aptitudes à créer de bonnes relations interpersonnelles;
- Suivre le précamp offert par la direction;
- Être présent à toutes les réunions/formations exigées par la direction.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Tenir à jour les données relatives aux campeurs sur la plateforme *Amilia* et le logiciel *Filemaker*
- Assigner les campeurs à une équipe via le logiciel *Filemaker*
- Assurer la rédaction, l'impression et la distribution du journal quotidien via le logiciel *MS Publisher*
- Gérer, imprimer et distribuer aux employés concernés les différentes listes d'informations ainsi que les étiquettes d'identification
- Assurer la préparation des cadeaux de campeurs (étiquettes de degrés et évaluation de campeur)
- Assurer un soutien technique à l'équipe de coordination
- Assurer un service de qualité en répondant adéquatement aux besoins de la clientèle (téléphone)
- Analyser et imprimer les états de comptes des particuliers
- Balancer les états de comptes des centres jeunesse
- Assurer la réception des paiements
- Préparation et compilation de l'évaluation de fin d'été du camp
- Préparation et compilation de l'évaluation des classes vertes
- Préparation et compilation de l'évaluation des formations
- Assurer un soutien aux bénévoles
- Gérer la distribution des t-shirts et des vêtements promotionnels du Camp
- Assurer une supervision partielle de la buanderie
- Numérisation de documents
- Classement et tri des fiches d'évaluation des campeurs
- Révision des procédures au secrétariat
- Établir de bonnes relations avec les campeurs et campeuses et l'ensemble du personnel du Camp.
- Collaborer étroitement par sa participation active à la bonne marche du Camp.